

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

Vous devenez bénévole au sein d'un événement. Ce bénévolat est encadré par le Réseau Eco-Événement (REEVE), dans le cadre de son projet associatif et du partenariat avec l'organisateur du présent événement.

LE RESEAU ECO-EVENEMENT (REEVE) ET LE BENEVOLAT

Tout bénévole accueilli et intégré au sein de l'association se voit remettre la présente Charte.

Cette dernière définit le cadre des relations entre les membres de l'association, les salariés permanents, les adhérents et les bénévoles ; ainsi que les droits et devoirs de chacune des parties.

Il est rappelé ici que le bénévolat est un don de temps et de compétences librement consenti et gratuit, la personne bénévole étant libre de mettre fin à son engagement moral envers le REEVE au moment souhaité.

RAPPEL DES MISSIONS ET FINALITES DU REEVE.

La finalité du REEVE, est de promouvoir l'eco-responsabilité au sein de la filière événementielle (culturels, sportifs, marchands...) par l'implication de l'ensemble des parties prenantes (organisateur, sites, d'accueils, prestataires, publics) grâce à tous les moyens possibles.

Le bénévolat au sein de l'association, permet au REEVE d'atteindre cette finalité. Ce bénévolat doit permettre également l'épanouissement personnel et professionnel des bénévoles.

Le REEVE veille particulièrement au bien-être, à l'écoute, au support et en l'encapacitation de ses bénévoles.

Quelques exemples de missions types

- ✓ **médiation lors des événements auprès des publics**
- ✓ animation de site internet
- ✓ animation de sessions de travail
- ✓ opérations collectives diverses
- ✓ etc...

L'association remplit cette mission d'intérêt général de façon transparente à l'égard de ses adhérents, de ses bénéficiaires, de ses financeurs, de ses salariés permanents et de ses bénévoles.

Plus d'informations sur : <https://www.reseau-eco-evenement.net/benevolat/>

LES DROITS DES BENEVOLES

L'Association s'engage à l'égard de ses bénévoles :

- ✓ en matière d'information :
 - à les informer sur les finalités de l'Association, le contenu du Projet Associatif, les principaux objectifs de l'année, le fonctionnement et la répartition des principales responsabilités,
 - à faciliter les rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les bénéficiaires,
- ✓ en matière d'accueil, d'intégration :
 - à les accueillir et à les considérer comme des collaborateurs à part entière,
 - à leur confier, bien sûr en fonction de ses besoins propres, des activités en regard avec leurs compétences, leurs motivations et leur disponibilité,
 - à définir les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole,
 - à situer le cadre de la relation entre chaque bénévole.
- ✓ en matière d'encadrement :
 - à être l'unique interlocuteur encadrant les missions sur l'événement.
- ✓ en matière de gestion et de développement de compétences:
 - à assurer leur intégration et leur formation par tous les moyens nécessaires et adaptés à la taille du REEVE : formation formelle, tutorat, constitution d'équipes...

- à proposer le dispositif "passeport bénévole®" de France Bénévolat

- ✓ en matière de couverture assurantielle :
 - à leur garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées.

Le REEVE conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

LES ENGAGEMENTS DES BENEVOLES

L'activité bénévole est librement choisie ; il ne peut donc exister de liens de subordination, au sens du droit du travail, entre le REEVE et ses bénévoles.

Ceci étant dit, certaines consignes restent à respecter dans le cadre des missions à venir. Il est ainsi demandé aux bénévoles de bien vouloir :

- Adhérer formellement à L'association, au moins en tant qu'adhérent éphémère, le temps de la mission de bénévolat.
- respecter l'organisation, le fonctionnement et le règlement intérieur du REEVE
- respecter le règlement intérieur du lieu de la manifestation, les consignes de sécurité et éviter toute dégradation des bâtiments,
- assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités choisis conjointement,
- Collaborer avec
- Adopter un comportement courtois, bienveillant, de partage et d'entraide à l'égard des parties prenantes du REEVE (coordination, partenaires, organisateurs, prestataires...) et particulièrement à l'égard des autres bénévoles avec lesquels il réalisera ses missions

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans toute la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

DONNEES PERSONNELLES

Les informations personnelles pouvant être récoltées par le Réseau REEVE et l'organisateur de l'événement ne sont pas utilisées/ diffusées à des tiers, en dehors des besoins stricts liés à l'organisation de l'événement.

Le bénévole autorise le REEVE et l'organisateur de l'événement à utiliser l'image du bénévole lors de ses missions de bénévolat pour illustrer le déroulement de l'événement sur les réseaux sociaux, en dehors de toute fin commerciale.

Le bénévole autorise le REEVE à réaliser un trombinoscope utilisé lors de l'événement. Ce trombinoscope ne sera pas diffusable sur un site internet/réseaux sociaux.

CHARTRE DU BÉNÉVOLE

ENGAGEMENTS MUTUELS

L'événement sur lequel le bénévole intervient :

Nom de l'événement : **Nantes Digitale Week 2020**

Lieu : **une centaine de lieux dans toute la métropole nantaise**

Date : **entre le 14 et le 29 septembre 2020**

Pour en savoir plus : www.nantesdigitalweek.com

Les principales missions des bénévoles lors de cet événement sont :

(cocher les mentions vous concernant)

- Accueils des publics
- Médiation à l'éco-responsabilité
- Assistance au public dans l'évaluation de l'événement

Durée estimée de bénévolat (à minima 15h, pouvant être répartis en plusieurs créneaux.) : _____ h

Référent au sein de l'association : **Dominique Béhar**



Engagements spécifiques

Chaque bénévole s'engage à participer à la formation de 2h proposée en amont de l'événement pour :

- ✓ se préparer aux missions qu'il aura accepté
- ✓ avoir une vision globale de la Nantes Digitale Week
- ✓ Comprendre le concept d'un éco-événement
- ✓ Comprendre la politique d'éco-responsabilité de l'événement

Un planning sera mis en place avec les horaires de bénévolat

Les contreparties spécifiques :

- à préciser

ENGAGEMENT

Nom :

Prénom :

Tel :

Mel :

Date de naissance :

Ville de Naissance :

Je deviens bénévole de L'événement et m'engage à respecter la présente charte

Je souhaite également devenir adhérent de l'association REEVE et je recevrai une information complémentaire avec un bulletin d'adhésion spécifique.

Signature
du/ de la bénévole

Signature du/de la responsable
de la coordination bénévole

--	--